

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cérémonie de commémoration

Vendredi 8 mai 2026 à 11h30 à la mairie d'Angeot



Les associations patriotiques, les communes d'Angeot, Petitefontaine et Lachapelle-sous-Rougemont invitent la population à participer à la cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945, organisée conjointement.

Lieu :
Monument aux morts d'Angeot

Rassemblement :
à partir de 11h15

Début de la cérémonie :
11h30

Colette O'Keeffe, Maire de Petitefontaine
Thierry Louvet, Maire d'Angeot
Pierre-Yves Guéro, Maire de Lachapelle-sous-Rougemont
Les associations patriotiques et les associations d'anciens combattants ont le plaisir de vous inviter à cette commémoration. A l'issue, le verre de l'amitié sera offert par les trois municipalités.



La commémoration comprendra le dépôt de gerbe, la lecture des textes officiels et un moment de recueillement en hommage à toutes celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix.

La cérémonie se conclura par un pot de l'amitié, offert par les communes organisatrices.

Cette participation collective contribue à faire vivre le devoir de mémoire et à transmettre son importance aux générations futures.

COMITÉS OUVERTS AU PUBLIC

Suite au dernier conseil municipal, la commune a décidé de créer plusieurs **comités consultatifs ouverts au public**. Ces comités, composés d'élus et d'habitants volontaires, ont pour vocation d'associer les citoyens à la réflexion et à la préparation de projets communaux. Ils permettent d'enrichir le travail municipal par l'expérience, les idées et les compétences de chacun.

- **Réaménagement des places de l'église et de la mairie-école :** Travail sur l'aménagement du cœur de village, les usages et la valorisation des espaces publics.
- **Bois et forêt :** Suivi de la gestion forestière, biodiversité et valorisation du patrimoine boisé.
- **Animation :** Appui à l'organisation des événements et actions conviviales du village.
- **Communication :** Amélioration des supports d'information, du site internet et de la diffusion des actualités.
- **Patrimoine communal :** Inventaire, mise en valeur et transmission du patrimoine bâti et historique.

Habitantes et habitants intéressés : vous pouvez vous faire connaître en mairie pour rejoindre l'un de ces comités et participer à la vie du village.

LES DATES À RETENIR

« Une Rose, un Espoir »

Samedi 25 AVRIL 2026 de 10h45 à 12h30 sur le parking de la salle des associations et à travers le village

Marché aux fleurs

Samedi 02 & Dim. 03 MAI 2026 sur la place du village

Commémoration de l'Armistice du 08 mai 1945

Vendredi 08 MAI 2026 11h30 à la mairie d'Angeot

Fleurissement du village

Samedi 23 MAI 2026 à partir de 08h00 rdv à l'atelier municipal (derrière la gendarmerie)

ETAT CIVIL

STOECKLIN Albane, Valérie, Marie-Anne née le **24 janvier** de **STOECKLIN** Elodie

TRAVAUX

A compter du **lundi 04 Mai et jusqu'au vendredi 26 Juin 2026** inclus, des travaux de voirie sur la RD32 au niveau de la commune d'Eteimbes entraîneront la mise en place d'une déviation via Lachapelle-sous-Rougemont sur la RD83 et la RD15 (rue de la 1ère Armée). Cette situation engendrera une fréquentation plus importante sur ces axes.



Notez que du **25 mai au 11 juin**, votre agence de Crédit Mutuel de Lachapelle-sous-Rougemont procédera à quelques travaux d'aménagements de ses locaux pour améliorer l'accueil, et que durant cette période, l'accès aux distributeurs automatiques (pour retraits et dépôts) sera indisponible. Pensez à anticiper vos opérations.

VOTRE MAIRIE EN PRATIQUE

Votre secrétariat de mairie est ouvert au public aux horaires suivants :

lundi : 10h00-12h00

mardi : 10h00-12h30

jeudi : 16h00-18h30

mercredi, vendredi, dimanche : fermé

samedi matin : possibilité de RDV avec le Maire et les adjoints

Le jeudi de l'ascension (14 mai), le secrétariat sera fermé.

Pour nous contacter : mairie@lachapelle-sous-rougemont.fr

ou au : **03.84.27.60.68**

Numéro 127 - Avril 2026

Quoi de neuf ?

Le mot du Maire,

Mesdames, Messieurs,

Le 15 mars dernier, vous nous avez témoigné dès le premier tour votre confiance en soutenant la liste que nous vous avions proposée, et je vous en remercie très sincèrement.

Dès le 20 mars, le conseil était en ordre de marche, après avoir désigné le maire et les adjoints, à l'issue d'une séance d'installation ouverte par le maire sortant, Eric Parrot, que je souhaite également remercier. D'abord comme adjoint pendant 6 ans puis ensuite maire durant les deux derniers mandats, Eric, entouré de ses adjoints a œuvré au bien-être des habitants et au développement du village.

De grands projets ont vu le jour ces dernières années et c'est dans un esprit de continuité que notre nouvelle équipe, dynamique et motivée poursuivra ce qui a été entrepris. Il s'agit entre autre du projet de réhabilitation de la place pour lequel nous avons tout de suite mis en place un comité consultatif auquel tous les habitants sont amenés à prendre part.

D'autres commissions communales dont vous trouverez le détail sur le site internet de la commune ont été installées ; les délégués aux différentes structures externes représentant Lachapelle-sous-Rougemont ont également été désignés.

Avant fin avril, nous devons voter le budget primitif 2026. Pas de gros investissements en ce début de mandat ; nous devons à minima renouveler le véhicule communal. Lors d'une prochaine réunion de conseil, nous devons notifier les entreprises retenues pour les lots VRD et paysagisme ainsi que les missions sécurité et contrôle technique du chantier de la place.

Le 25 avril, apportez votre soutien à l'opération « Une Rose, un Espoir ». Les 2 & 3 mai, nous retrouverons le traditionnel marché aux fleurs organisé par Lachapelloise et le 23 mai le fleurissement. Portez-vous volontaire !

Bien cordialement.

Votre Maire, Pierre-Yves GUÉRO

CONSEIL MUNICIPAL

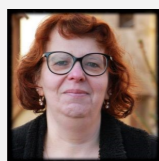
Suite à la réunion d'installation le 20 mars dernier, voici la composition du conseil municipal.



Maire :
Pierre-Yves GUÉRO



1^{er} adjoint :
Richard PERRADIN



2^{ème} adjointe :
Frédérique MOSBACH

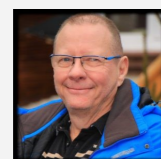


3^{ème} adjoint :
Gérald RÔNFORT

CONSEILLERS MUNICIPAUX (dans l'ordre du tableau) :



Gérard PROBST



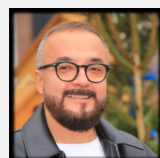
Frédéric LÉTANG



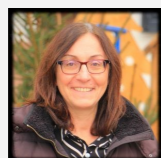
Christine WEBER



Sabrina STOUFF



Dijan VEJNOVIC



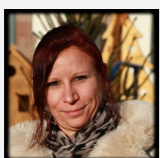
Maryline COPIN



Peggy ZANRÉ



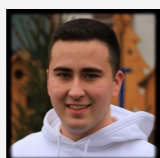
Paméla PIERSON



Viviane GUEFFIER



Cédric DERNONCOURT



Lucas LEGAGNEUR

41^{ÈME} MARCHÉ AUX FLEURS ET AUX LÉGUMES

Les bénévoles de l'association La Chapelloise seront heureux de vous accueillir le **samedi 2 mai de 8H00 à 18h00** et le **dimanche 3 mai de 8h00 à 17h00** - Place de la mairie/école.

Venez découvrir une vaste sélection de fleurs et plants du potager lors de ce rendez-vous incontournable du printemps à Lachapelle-sous-Rougemont. Cette année l'association vous présentera une nouvelle variété de tomate "la Rubby fizz", tomate cerise très productive, sucrée et à peau très fine.

Les bénévoles vous aideront à charger vos achats dans votre véhicule. Amenez vos cagettes. Si vous voulez aider, vous êtes les bienvenus ! Contacter vite l'association :

contact@la-chapelloise.fr

Et toujours (sur les fleurs) 1 plant gratuit pour 10 identiques achetés. Venez nombreux !!!

Entrée libre et gratuite pour tous, buvette sur place.

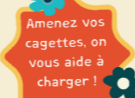
Samedi 2 mai de 8h à 18h
Dimanche 3 mai de 8h à 17h

MARCHÉ
AUX FLEURS
ET AUX
LÉGUMES



Lachapelle sous Rougemont
Place de la Mairie

41^{ème}
EDITION



Association
La Chapelloise

contact@la-chapelloise.fr

www.la-chapelloise.fr

CIGOGNES : UNE COHABITATION À ORGANISER

Plusieurs habitants nous ont signalé les nuisances liées à la présence de cigognes dans le village : salissures importantes sur les trottoirs et, surtout, obligation pour certains piétons de descendre sur la chaussée, ce qui crée une situation potentiellement dangereuse. Ces préoccupations sont pleinement entendues, et nous veillons régulièrement à la propreté des abords.

La cigogne blanche est une espèce strictement protégée. Toute intervention sur un nid n'est possible que s'il n'est ni achevé ni occupé. Une éventuelle dépose doit être autorisée par la Préfecture (via la DDT ou la DREAL) et peut nécessiter la mise en place d'un panier de substitution. Dès qu'un œuf est présent, toute action devient impossible.

La commune suit la situation de près. Selon l'évolution des nids et les constats réalisés, nous pourrions solliciter, si nécessaire, l'expertise de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ou de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), en lien aussi avec ENEDIS afin d'évaluer les solutions possibles dans le respect de la réglementation.

Notre objectif reste le même : **assurer la sécurité des habitants, préserver la tranquillité du village et protéger la biodiversité.** Nous informerons les habitants des suites.

OPÉRATION « UNE ROSE, UN ESPOIR »

L'opération solidaire *Une Rose, Un Espoir* revient pour sa 18^{ème} édition dans le Territoire de Belfort afin de soutenir la lutte contre le cancer. Les motards bénévoles au grand cœur feront étape à **Lachapelle-sous-Rougemont** le samedi **25 avril de 10h45 à 12h30**. Présents sur le parking de la salle des associations, ils iront aussi à votre rencontre à domicile et vous proposeront une rose en échange d'un don (**minimum 2 €**) au profit de la Ligue contre le cancer. Un geste simple, mais qui contribue à faire éclore l'espoir pour de nombreuses familles.

Parce que la solidarité de nos villages fait la différence et que les bénévoles et motards comptent sur votre générosité, venez nombreux accueillir le cortège, partager un moment chaleureux et soutenir cette belle cause qui nous tient tant à cœur.

Infos : urue90@outlook.fr

Une rose achetée

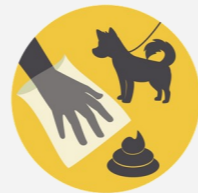
=

Un espoir donné

UNE ROSE UN ESPOIR
Amitié, solidarité, générosité, pour que les autres vivent !
LES MOTARDS VOUS PROPOSENT UNE ROSE CONTRE UN DON MINIMUM DE 2 € POUR AIDER LA LUTTE CONTRE LE CANCER
WEEK-END NATIONAL 25 ET 26 AVRIL 2026
Des Motards
En route pour la 18^{ème} opération sur le Territoire de Belfort
Pour plus d'informations, contactez nous sur : urue90@outlook.fr ou scanner le QR code
www.uneroseunespoir.com
LA LIGUE CONTRE LE CANCER

RAPPELS CIVIQUES

Déjections canines : l'arrêté municipal du 21 février 2013 rappelle que « (...) toute déjection animale sur les voies et les espaces publics doit être enlevée par le propriétaire ou la personne ayant la charge de l'animal domestique ». Tout contrevenant s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à une contravention de 3^{ème} classe, c'est-à-dire jusqu'à **450 € maximum** en application des dispositions de l'article 131-13 du code pénal.



Choisir le bon moment c'est moins dérangeant!



Nuisances sonores : avec le retour des beaux jours, c'est aussi l'activité dans les jardins qui reprend ! Nous vous rappelons l'article 12 de l'**arrêté préfectoral du 30 juillet 2025** : « (...) les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h
- les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 »

Nous comptons sur votre civisme !

INFOS LA CHAPELLOISE

Les membres de l'association **La Chapelloise** viennent d'élire lors de leur assemblée générale un nouveau bureau et conseil d'administration. Les membres du bureau sont :

Présidente : Paule Parrot ; Vice présidente : Frédérique Mosbach
Secrétaire : Nicolas Silobre ; Vice secrétaire : Catherine Braghini
Trésorier : Eric Parrot

Membres du conseil d'administration : Daniel Schlegel, Lucienne La Rocca, Christophe Conilh, Gérald Ronfort.

Deux grands projets pour cette année :

L'association va cette année poursuivre son projet sur l'histoire des maisons historiques de Lachapelle sous Rougemont.

Une nouvelle section va ouvrir, elle concerne les adolescentes, adolescents, jeunes adultes. Ils souhaitent créer un club, qui se réunira à l'ancien chalet du tennis. Ils se retrouveront pour mener des projets intergénérationnels, remise en état du chalet, partager des repas et discussions. L'association les aidera en proposant une aide technique et financière.

Si vous souhaitez participer à la création de ce club vous pouvez nous envoyer un message sur contact@la-chapelloise.fr. Mais si vous voulez juste venir aux réunions du club vous pouvez nous donner votre adresse mail pour recevoir les dates et lieux des réunions.